

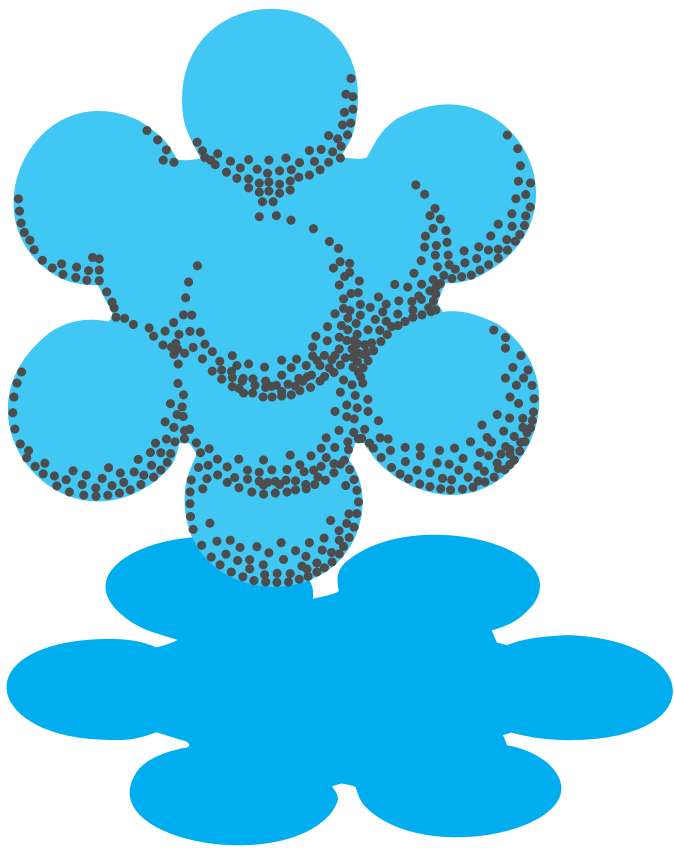
1972

1996/97

25

Verband der Auslandsbanken in der Schweiz
Association des Banques Étrangères en Suisse
Association of Foreign Banks in Switzerland
Associazione delle Banche Estere in Svizzera

1997



Claudio Generali

président du Conseil d'administration,
Banca del Gottardo, Lugano

président**Dr Karl W. Preisig**

président du Comité de direction,
Guyerzeller Bank SA, Zurich

vice-président**Thomas H. Emch**

directeur général,
Royal Bank of Canada (Suisse), Genève

vice-président**Horst Engel**

directeur général,
Commerzbank (Schweiz) AG, Zurich

trésorier**Dr Hans Ulrich Vetsch**

avocat, Zurich

délégué (jusqu'au 20 juin 1997)**André Kessler**

directeur général,
Banque Nationale de Paris (Suisse) SA, Bâle
(jusqu'au 20 juin 1997)

Dr Adalbert Korff

vice-président du Conseil d'administration,
Banque Paribas (Suisse) S.A., Genève

Hans E. Buck

directeur général,
ABN AMRO Bank (Suisse), Zurich

René G. Keller

General Manager,
Lloyds Bank Plc, Genève

Dr René E. Zünd

président de la Direction générale,
Coutts & Co AG, Zurich († le 25 novembre 1996)

Fausto Boffi

vice-président du Conseil d'administration,
Banca Unione di Credito (BUC), Lugano

Philippe Holderbeke

General Manager, Division Executive,
Country Corporate Officer,
Citibank (Switzerland), Zurich

Paul Dennison

membre de la Direction générale,
Merrill Lynch Capital Markets S.A., Zurich (depuis le 14 juin 1996)

Rainer Erdmann

porte-parole de la Direction, Helaba (Suisse)
Landesbank Hessen-Thüringen SA, Zurich (depuis le 14 juin 1996)

Réviseurs

Giancarlo Bernasconi

membre du Comité de direction,
Finter Bank Zürich, Lugano

Siegfried Herzog

directeur général,
UeberseeBank AG, Zurich

Henry Fauche

directeur général adjoint,
Banque de l'Union Européenne en Suisse S.A., Genève
(depuis le 14 juin 1996)

Secrétariat

Max C. Schäfer

secrétaire général

Le Conseil et le Secrétariat, dans l'accomplissement de tâches qui ne cessent d'augmenter, ont le plaisir de pouvoir compter sur la compétente collaboration de nombreux représentants d'établissements bancaires étrangers.

L'Association des banques étrangères en Suisse a été fondée le 5 juillet 1972. Elle a pour but de sauvegarder et promouvoir les intérêts communs de ses membres. Ceux-ci assument eux-mêmes la défense de leurs intérêts individuels.

Peuvent s'affilier à l'Association:

les banques en mains étrangères
(sociétés anonymes de droit suisse),
les succursales de banques étrangères,
les sociétés financières sous contrôle étranger,
les représentations de banques étrangères.

L'adhésion à l'Association est réservée aux banques et sociétés financières qui font partie de l'Association suisse des banquiers.

L'Association compte actuellement parmi ses membres:

126 banques en mains étrangères,
11 succursales de banques étrangères,
15 sociétés financières sous contrôle étranger,
7 représentations de banques étrangères.

L'état de stagnation qui sévit depuis le début de la décennie a continué en 1996 de peser sur les activités économiques de l'Europe continentale. Le redressement que l'on attendait à la fin de 1995, en écho à la relance économique survenue aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ne s'est pas produit. Cela s'explique essentiellement par les énormes problèmes structurels qu'ont suscités le bouleversement technologique de ces dernières années et la globalisation croissante des marchés. L'évolution du chômage français et germanique en témoigne avec éloquence.

En Suisse, on a même assisté en 1996 à une régression du produit intérieur brut. La demande intérieure a elle-même reculé quelque peu par rapport à l'année précédente, par suite d'une sérieuse crise de l'industrie du bâtiment et de la politique budgétaire fortement restrictive que mènent les pouvoirs publics. Le taux de chômage a augmenté d'un pour cent sous la pression des restructurations et autres mesures de rationalisation, tandis que la consommation privée plafonnait.

Ce ralentissement conjoncturel a incité la Banque Nationale Suisse (BNS) à pratiquer une politique monétaire plus expansive depuis l'été 1996, afin de combattre les tendances déflationnistes qu'induisait le cours élevé du franc, et procurer ainsi à l'économie la marge de manœuvre nécessaire à un redressement conjoncturel. A la fin de l'année le franc avait retrouvé un cours normal, même s'il subissait toujours la pression latente d'une surévaluation due aux incertitudes relatives à l'instauration de l'unité monétaire européenne. La preuve a ainsi été donnée une fois de plus que des mesures de politique monétaire ne sauraient résoudre à elles seules des problèmes de nature structurelle.

Les exportations de biens et de services ont légèrement augmenté par suite d'une demande accrue de pays extra-européens, suscitant ainsi l'espoir d'une reprise économique. Mais cela n'a pas suffi à compenser le recul de la demande intérieure avant la fin de l'exercice sous revue.

Le processus de restructuration des banques étrangères en Suisse s'est poursuivi en 1996, d'une part en raison de restructurations internes, et de l'autre à la suite de nouvelles prescriptions de la législation bancaire en matière de détermination des risques. Tandis que certains établissements déplaçaient une partie de leurs prestations vers des unités étrangères du même groupe, d'autres en sont venus à confier leurs services les plus coûteux – trafic des paiements, gestion des titres, comptabilité ou informations financières – à des organisations tierces. Les nouvelles prescriptions relatives à la détermination des risques du marché et aux fonds propres requis pour couvrir ces risques confrontent les banques de petite ou moyenne envergure à la question de savoir si elles disposent encore du savoir-faire indispensable pour mener elles-mêmes des activités de marché rentables à l'intention de leur clientèle privée.

L'évolution positive des activités boursières dans le monde entier a eu des effets favorables sur les rendements – des banques spécialisées dans la gestion de fortunes en particulier. Les banques étrangères ont vu leur produit des commissions augmenter considérablement au cours de l'exercice sous revue. Le rendement des émissions a été en revanche plus faible. Le marché suisse des capitaux a été beaucoup moins mis à contribution que l'année précédente; ce recul des emprunts concerne également les débiteurs étrangers.

On a pratiquement achevé de mettre en place en 1996 les prescriptions légales et les nouvelles réglementations inhérentes au fait que les activités boursières sont désormais soumises à la surveillance de la Commission fédérale des banques (CFB). Cette nouvelle législation avait pour objet central d'harmoniser les règles applicables aux banques et celles qui régissent les négociants en valeurs mobilières. Elle englobe notamment la nouvelle ordonnance sur les émoluments qui comporte une taxe de base uniforme pour les banques, les négociants en valeurs mobilières, les fonds de placement et les bourses. L'activité propre à chaque établissement a été prise en compte, par le biais d'une taxe complémentaire découlant de la somme du bilan et du chiffre des opérations sur titres. La CFB a étendu les nouvelles règles de conduite de l'Association suisse des banquiers (ASB) aux négociants en valeurs mobilières qui ne font pas partie de l'ASB. Notre Association a participé activement aux délibérations de tous les groupes de travail et organes de décision consacrés à ces questions.

Dans le courant de 1996, la CFB a revu et complété ses circulaires sur l'information préalable et sur la forme et le contenu du rapport de révision. En ce qui concerne l'obligation d'annoncer les noms des dix débiteurs les plus importants dans le cadre de l'information préalable, la nouvelle réglementation renonce explicitement à cette contrainte pour les crédits lombards et les crédits basés sur des placements fiduciaires constituant des opérations qui relèvent de la gestion de fortunes. Par ailleurs, les rapports de révision des négociants en valeurs mobilières doivent spécifier le genre et le volume des actifs immobilisés.

Le Conseil et le Secrétariat sont restés très occupés en 1996 par certains aspects internationaux de la surveillance des banques. Dans le but d'améliorer la surveillance des risques inhérents aux opérations bancaires et de garantir la stabilité des établissements de crédit et du système financier en général, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a adopté au début de l'été 1996 un rapport comportant 29 recommandations relatives à la surveillance internationale de groupes bancaires. Ces directives ont été ratifiées au cours de l'automne 1996 par 140 pays membres de la Banque des règlements internationaux; elles invitent les différents pays à adapter leur législation interne avant la fin de 1998. Notre Association est

d'avis que les exigences minimales spécifiées dans cet accord figurent déjà dans notre législation. L'article 4 de la loi fédérale sur les banques règle en effet les échanges d'informations internes d'un groupe international, en précisant qu'une banque est autorisée à communiquer des renseignements à sa société mère dans le cadre de la surveillance consolidée; par ailleurs, l'article 23 contient des dispositions sur l'entraide administrative de la CFB qui peuvent servir à compléter les règles applicables aux échanges internes.

Durant l'exercice sous revue, les délégués des établissements affiliés à notre Association ont eu à trois reprises l'occasion d'établir des contacts personnels avec des représentants des autorités, des administrations et d'organisations proches, ainsi qu'avec des délégués d'autres banques étrangères.

Notre 24^e Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 14 juin 1996 à Berne. Le conseiller fédéral Kaspar Villiger, chef du Département fédéral des finances à Berne, a parlé devant une assistance nombreuse et choisie de «La stabilité, un pilier de la place financière suisse». Il a souligné l'importance d'un budget public équilibré, et passé en revue les réformes fiscales qu'implique cette nécessité.

Robert Fleming (Suisse) SA a offert le cocktail de la traditionnelle réception organisée la veille de la Journée des banquiers, qui se tenait le 20 septembre 1996 à Bâle.

C'est le 31 janvier 1997 qu'a eu lieu – encore à Berne – notre rencontre hivernale, avec une conférence du professeur Niklaus Blattner, conseiller économique de l'Association suisse des banquiers, Bâle, et directeur, Centre de Recherches en économie industrielle et du marché du travail (CIMT) à l'Université de Bâle. Le professeur Blattner s'est exprimé sur «L'Union monétaire européenne: perspective Suisse». Il a évoqué les diverses répercussions que l'on peut attendre de l'instauration d'une monnaie unique.

Nos délégués ont suivi avec beaucoup d'intérêt les brefs exposés présentés lors de différentes rencontres d'information à Zurich, par Messieurs H. Trostel, associé et délégué du Conseil d'administration de GBR Ernst & Young, Bâle, M. Frey, associé de Atag Ernst & Young, Zurich, R. Fehlmann, directeur suppléant de GBR Ernst & Young, Bâle, sur les nouvelles prescriptions en matière de fonds propres, de répartition des risques et d'établissement des comptes, ainsi que par Monsieur Hp. Häni, ombudsman des banques suisses, Zurich, sur l'activité de l'ombudsman, point de contact pour les questions relatives aux fonds en désérence.

A Genève, Monsieur S. Garelli, professeur à l'IMD (International Institute for Management Development) et à l'Université de Lausanne, coordinateur du Comité de lancement de FAME (Financial Asset Management Engineering), a présenté le projet FAME.

Monsieur M. Schäfer, secrétaire général de notre Association, a donné à Zurich et Genève des informations relatives à des questions concernant la surveillance transfrontalière.

L'Assemblée générale de cette année clôture le 25e exercice de l'Association des banques étrangères en Suisse.

Le processus de libéralisation des marchés qui s'est instauré dans le courant des années 60 et au début de la décennie suivante – qui impliquait l'élimination d'obstacles nationaux portant en particulier sur l'exportation de capitaux et le transfert de devises – a entraîné dans son sillage une expansion rapide des activités transfrontalières et internationales des banques d'affaires. L'importance croissante que prenaient les banques étrangères sur la place financière suisse, ainsi que l'aspiration à un régime autant que possible identique pour tous les établissements financiers présents dans ce pays, ont bientôt conduit les banques étrangères à mieux coordonner leurs efforts; il s'agissait de faire valoir plus clairement leurs intérêts et leur point de vue face aux autres catégories d'établissements bancaires et vis-à-vis de l'opinion publique.

C'est au départ un «cercle informel des banques en mains étrangères» qui a tenté d'accomplir ce travail. Mais la complexité croissante de la législation et les problèmes d'application que posaient ses modifications successives ont amené les banques étrangères à institutionnaliser la représentation de leurs intérêts. Elles ont ainsi fondé, le 5 juillet 1972, une Association dotée d'un Secrétariat permanent.

L'Assemblée constituante a eu lieu le 21 septembre 1972 à Interlaken, et c'est à cette occasion que Monsieur Hans Ulrich Vetsch a été présenté pour la première fois en sa qualité de secrétaire général de l'Association des banques étrangères en Suisse.

A partir de là, Monsieur Vetsch a conduit la destinée des banques étrangères en Suisse avec le succès et la compétence qu'on lui connaît, en étroite collaboration avec les présidents successifs de l'Association :

1972 – 1978 Erik B. Gasser
1978 – 1984 Fernando Garzoni
1984 – 1987 Ernst F. Schaad
1987 – 1992 Jean Pierre Cuoni

Au cours de toutes ces années, Monsieur Vetsch a usé de ses éminentes qualités, pour améliorer considérablement la position et l'audience des banques étrangères auprès des autorités, des institutions et du public en général.

Il a donné sa démission en tant que délégué du Conseil à dater de la 25e Assemblée générale, pour prendre une retraite bien méritée.

Le Conseil et les membres de l'Association tiennent à lui exprimer ici leur vive reconnaissance pour ses mérites exceptionnels.

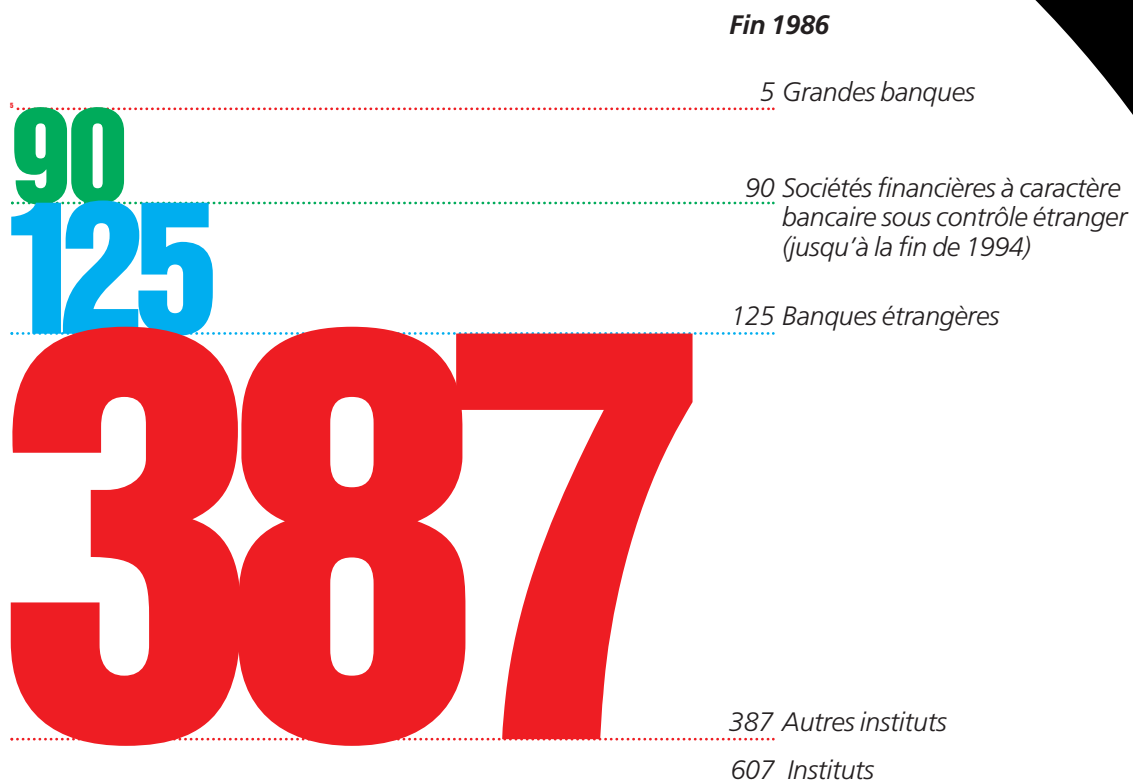
Messieurs Paul Dennison, membre de la Direction générale, Merrill Lynch Capital Markets S.A., Zurich, et Rainer Erdmann, porte-parole de la Direction, Helaba (Suisse) Landesbank Hessen-Thüringen SA, Zurich, ont été élus le 14 juin 1996 en qualité de nouveaux membres du Conseil.

Le même jour, l'organe de révision a été complété par l'élection de Monsieur Henry Fauche, directeur général adjoint, Banque de l'Union Européenne en Suisse S.A., Genève.

Le Conseil et le Secrétariat de notre Association ont le pénible devoir de vous informer du décès de Monsieur René Zünd, membre du Conseil, président de la Direction générale de Coutts & Co AG, Zurich. Monsieur Zünd a défendu activement les intérêts des banques étrangères en Suisse durant de longues années, et faisait partie de notre Conseil depuis 1993. Il s'est employé avec beaucoup de compétence et d'énergie à faire valoir notre point de vue dans diverses instances, en particulier au Comité directeur de la Bourse de Zurich et au Conseil d'administration de la Bourse suisse. Monsieur Zünd a marqué de son empreinte le fonctionnement de notre Conseil; nous garderons de lui le souvenir d'une personnalité cultivée et d'un collègue hautement estimé.

Nous tenons enfin à exprimer notre gratitude pour la confiance et le soutien qui nous ont été accordés tout au long de cette année par les autorités, les administrations et les organisations proches, mais aussi et surtout par nos membres.

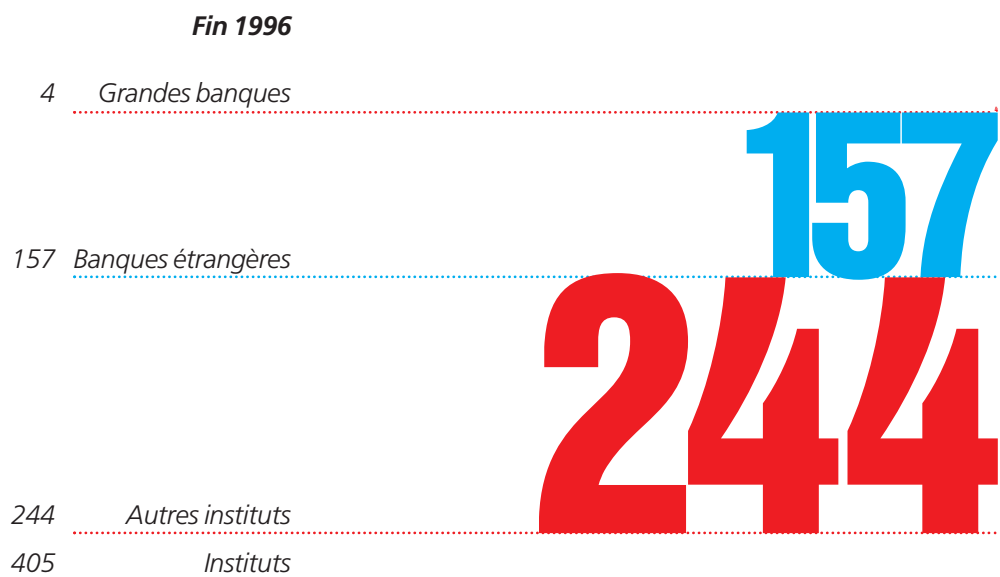
Nombre d'instituts



Fin 1996, il y avait en Suisse 405 banques au total (607 à fin 1986).

Sur les 405 établissements recensés, 157 (125 à fin 1986) étaient des banques étrangères, soit 141 (109) des banques en mains étrangères (sociétés anonymes de droit suisse) et 16 (16) des banques domiciliées à l'étranger avec des succursales en Suisse.

Sources:
Rapport annuel 1996 de la Commission fédérale des banques,
estimations tirées du rapport mensuel et de l'annexe statistique
de la Banque nationale suisse



63 banques entretenaient des représentations permanentes en Suisse. Leur activité se limite à des fonctions de représentation dépourvues de caractère opérationnel.

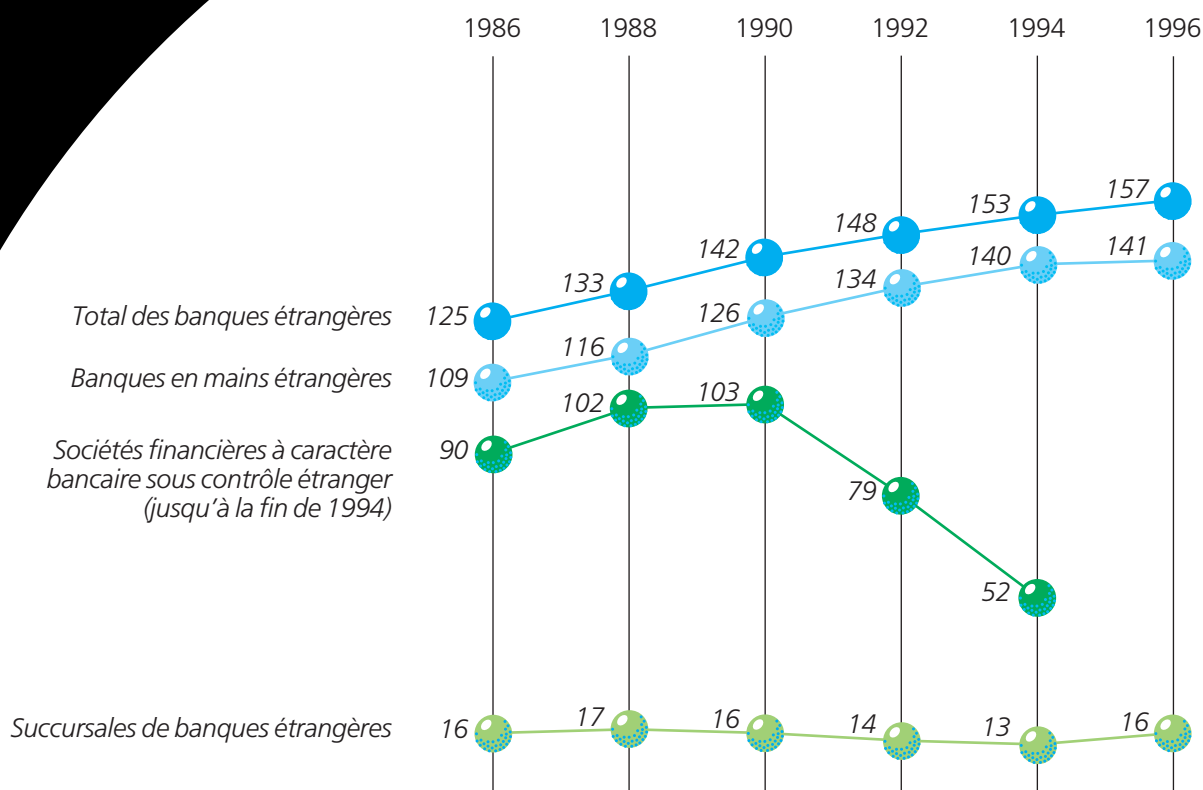
**Quotes-parts au total des bilans
(fin 1996)**



Le montant total des bilans du système bancaire suisse atteignait 1508 milliards de francs à la fin de 1996. Ce chiffre représente une croissance de 185 milliards de francs ou 14% par rapport à l'année précédente. La part des banques étrangères au montant total des bilans a marqué en 1996 une légère augmentation de 0,3% qui la porte à 8,7%. Cette progression est liée aux fluctuations des taux de change.

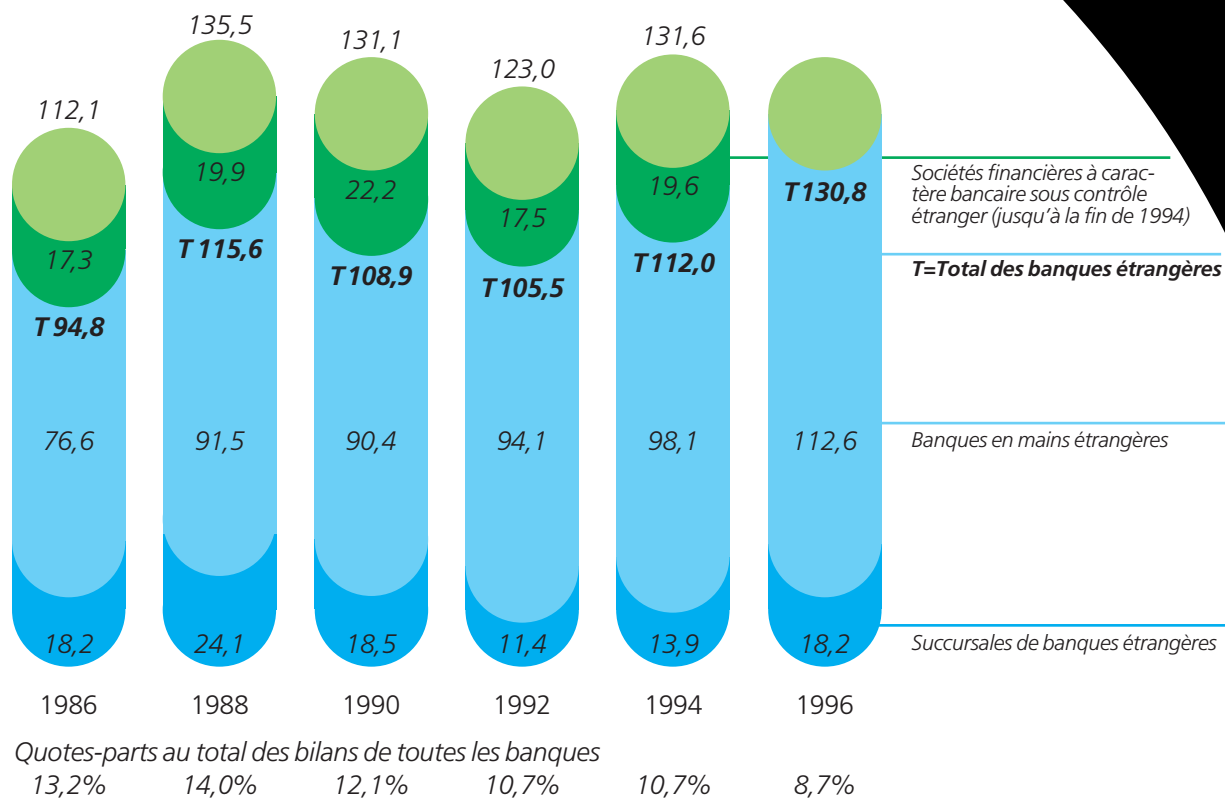
En ce qui concerne les affaires fiduciaires hors bilan, les opérations fiduciaires ont augmenté de 19% pour la première fois depuis 1992. La part des banques étrangères à ces opérations dépasse les 50%.

Nombre d'instituts étrangers 1986-1996
(fin décembre)



Le nombre d'établissements étrangers a augmenté de 2 unités en 1996, ce qui le portait à 157 en fin d'année. Tandis que le nombre de banques en mains étrangères est resté constant durant l'exercice sous revue, celui de leurs succursales a augmenté de 2 instituts.

Total des bilans en milliards de francs

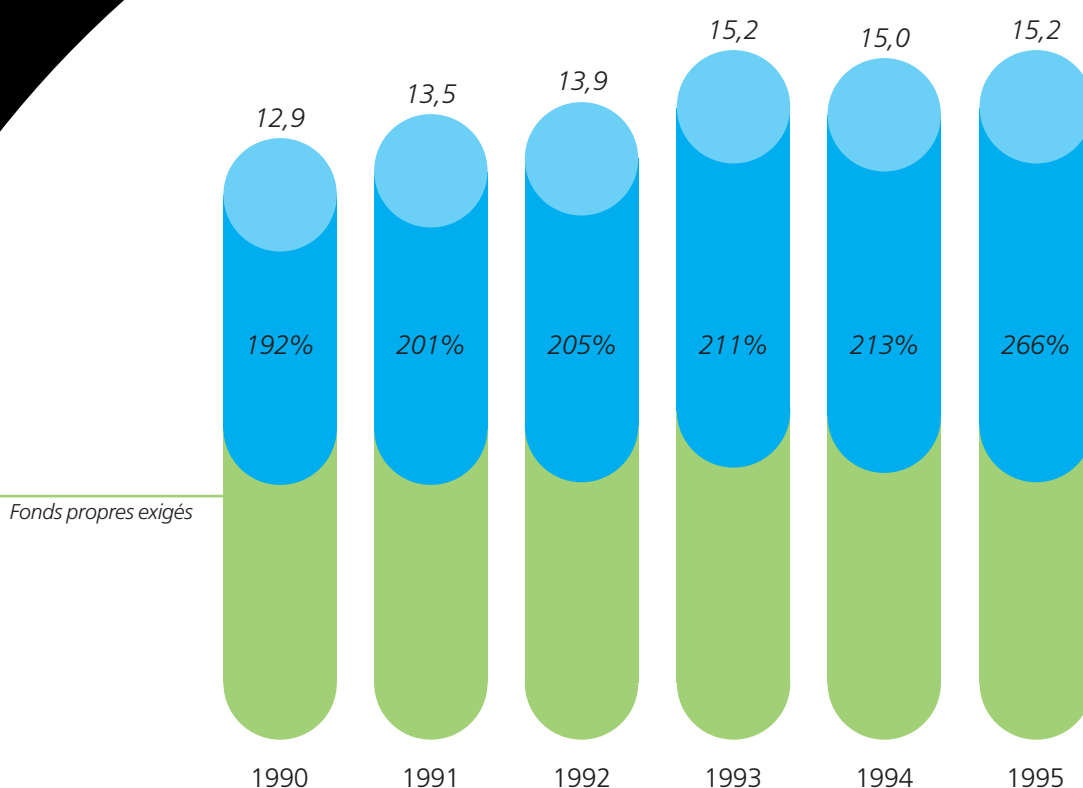


Le montant total des bilans atteint par le groupe des banques en mains étrangères et des succursales de banques étrangères s'est chiffré à 131 milliards de francs, ce qui représente un accroissement de 19 milliards ou 17% par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due davantage aux fluctuations des taux de change qu'à une croissance réelle.

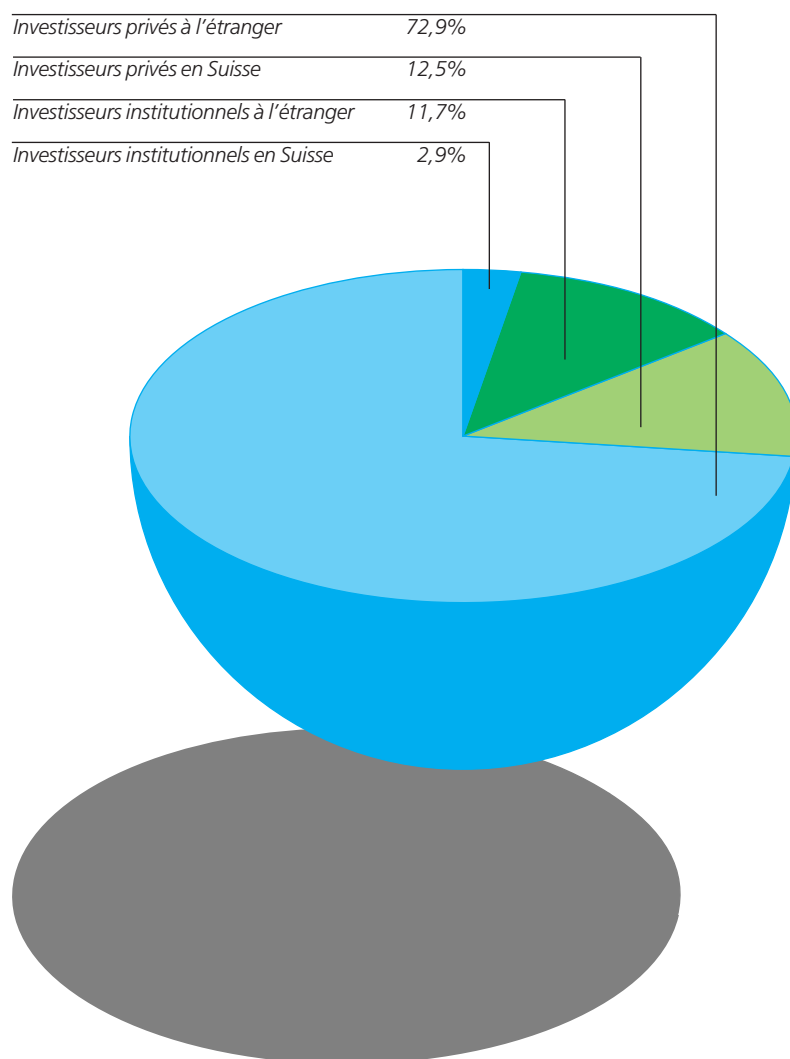
Pour les banques étrangères dont les opérations sont de nature essentiellement internationale, la part des avoirs à l'étranger se situe approximativement à 70% depuis des années. Le total des engagements envers l'étranger dépasse légèrement 50%.

Un tiers environ du total des actifs et passifs de l'ensemble des établissements bancaires concerne l'étranger.

**Total des fonds propres en milliards de francs /
Degré de couverture en %**



Le total des fonds propres – 15,2 milliards de francs – n’a pratiquement pas changé en 1996. Les nouvelles prescriptions en matière de fonds propres ont pris effet le 31 décembre 1995; elles instaurent une méthode de calcul tenant compte des risques, ce qui modifie considérablement le rapport entre valeurs existantes et requises. Le degré de couverture existant est monté à 266%, alors qu’il se situait à 134% pour l’ensemble des banques en Suisse. Les résultats de fin 1995 ne sont ainsi que partiellement comparables aux statistiques des années précédentes. En tout état de cause, les banques étrangères conservent la structure de bilan parfaitement saine et solide que requiert leur activité la plus importante – la gestion de fortunes.



La gestion de fortunes par des établissements étrangers en Suisse portait en 1994 sur un montant global estimé à 400 milliards de francs. Des enquêtes ont révélé que ces opérations se concentrent pour plus de 85% sur des investisseurs privés, dont 85% sont domiciliés à l'étranger et les 15% restant résident en Suisse.

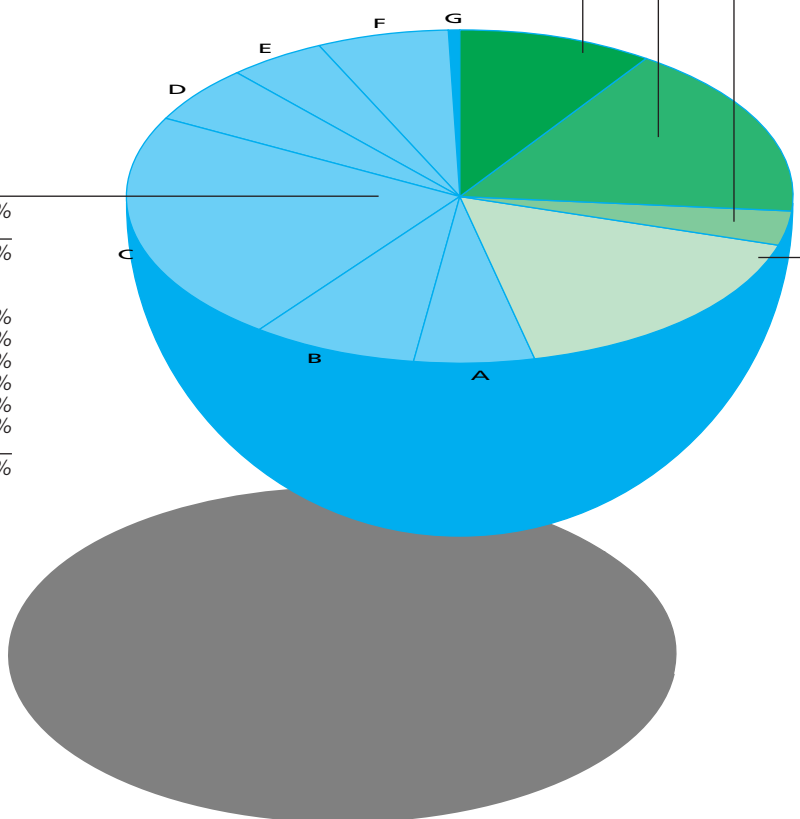
Les investisseurs institutionnels représentent une part modeste de 15% du volume total, avec, là encore, une majorité d'investisseurs domiciliés à l'étranger (80%).

Ces chiffres donnent une idée du rôle que jouent les banques étrangères sur la place financière suisse, et reflètent leur importance mondiale dans le domaine des opérations internationales au service de clients privés.

Nombre de banques étrangères et leurs parts à la somme globale des bilans par régions et pays (1995/96)

Japon	32 banques	16,6%
Proche et Moyen-Orient	7 banques	3,3%
USA et Canada	22 banques	16,8%
Divers	14 banques	9,7%

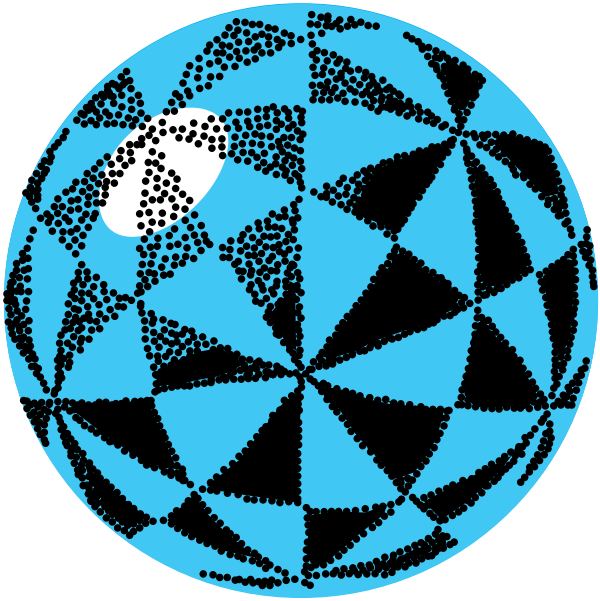
Europe	82 banques	53,6%
Membres de l'UE et associés	80 banques	53,2%
A Bénélux	16 banques	6,0%
B Allemagne	16 banques	8,1%
C France	17 banques	22,4%
D Grande-Bretagne	9 banques	5,7%
E Italie	12 banques	4,6%
F Divers	10 banques	6,4%
G Reste de l'Europe	2 banques	0,4%



Les données figurant sur cette page présentent la répartition géographique des actionnaires majoritaires des banques étrangères opérationnelles en Suisse, ainsi que leurs parts en pour cent de la somme globale des bilans.

Plus de la moitié (80) de ces banques sont originaires de pays membres ou associés de l'Union européenne (UE).

En 1996/97, 94% de la somme globale des bilans de banques étrangères se rapportaient à des banques qui, à leur tour, sont en mains d'établissements financiers étrangers.



État au 9 mai 1997

Banques

ABN AMRO Bank (Suisse),
Zurich, Bâle, Berne, Chiasso, Genève, Lugano

American Express Bank (Switzerland) SA, Genève

Anker Bank, Zurich, Genève, Lausanne

ANZ Grindlays Bank Plc. *, Genève

Arab Bank (Switzerland) Ltd., Zurich, Genève

Asahi Bank (Schweiz) AG, Zurich

Banca Commerciale Italiana (Suisse),
Zurich, Genève, Lugano

Banca del Gottardo,
Lugano, Zurich, Bellinzona, Chiasso, Genève,
Lausanne, Locarno

Banca Monte Paschi (Suisse) S.A., Genève, Lugano

Banca Unione di Credito (BUC),
Lugano, Genève, Zurich

Banco Bilbao Vizcaya (Suisse) SA, Zurich

Banco Exterior (Suiza) SA, Zurich

Banco Santander (Suisse) SA, Genève

Bank of America NT & SA*, Genève

Bank Globo, Pfäffikon

Bank Guinness Mahon Flight AG, Zurich

Bank Leumi le-Israel (Suisse), Zurich, Genève

Bank of Tokyo-Mitsubishi (Switzerland) Ltd.,
Zurich, Genève

Bank of Yokohama (Schweiz) AG, Zurich

Bankers Trust AG, Zurich, Genève

Banque Adamas SA, Zurich, Lugano

Banque Algérienne du Commerce Extérieur SA,
Zurich

Banque Audi (Suisse) SA, Genève, Zurich

Banque Austria (Suisse) SA, Zurich

Banque Banorient (Suisse), Genève

Banque Baring Brothers (Suisse) S.A., Genève

Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S.A.,
Genève, Bâle, Lausanne, Lugano

Banque CIAL (Suisse), Bâle, Lausanne, Zurich
Banque de Commerce et de Placements S.A.,
Genève, Lugano
Banque Commerciale Russe SA, Zurich
Banque du Crédit Agricole (Suisse) SA, Genève
Banque Dai-Ichi Kangyo (Suisse) SA, Zurich
Banque de Dépôts et de Gestion,
Lausanne, Lugano, Neuchâtel
Banque Diamantaire Anversoise (Suisse) S.A., Genève
Banque von Ernst & Cie SA, Berne, Zurich, Genève
Banque Française de l'Orient (Suisse) SA, Genève
Banque Franck S.A., Genève
Banque Générale du Luxembourg (Suisse) S.A., Zurich
Banque Hapoalim (Suisse) SA, Zurich, Genève
Banque Indosuez*,
Genève, Lausanne, Lugano, Zurich
Banque d'Investissement et de Crédit BIC, Zurich
Banque d'Investissements Privés, Genève
Banque Kankaku (Suisse) SA, Cologny, Zurich
Banque Lavoro SA, Zurich, Genève
Banque Morgan Stanley SA, Zurich, Genève
Banque Multi Commerciale, Genève, Zurich
Banque Nationale de Paris (Suisse) SA,
Bâle, Genève, Lugano, Zurich
Banque Nikko (Suisse) SA, Zurich, Genève
Banque Nomura (Suisse) S.A.,
Zurich, Genève, Lugano
Banque Okasan (Suisse), Zurich
Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie. (Suisse) SA, Zurich
Banque Paribas (Suisse) S.A.,
Genève, Bâle, Lugano, Zurich
Banque de l'Union Européenne en Suisse S.A.,
Genève
Barclays Bank (Suisse) SA, Genève, Lugano, Zurich
Bayerische Landesbank (Suisse) SA, Zurich
BFI Banque de Financement et d'Investissement,
Genève
BHF-Bank (Schweiz) AG, Zurich
The British Bank of the Middle East*, Genève

Caisse Nationale de Crédit Agricole*, Genève, Bâle
Canadian Imperial Bank of Commerce (Suisse) S.A.,
Genève
The Chase Manhattan Bank N.A. *, Genève, Zurich
The Chase Manhattan Private Bank (Switzerland),
Genève
Citibank, N.A. *, Zurich, Genève
Citibank (Switzerland),
Zurich, Genève, Lausanne, Lugano
Commerzbank (Suisse) SA, Zurich, Genève
Compagnie de Gestion et de Banque Gonet S.A.,
Nyon, Genève
Coutts & Co SA, Zurich, Genève
Crédit Commercial de France (Suisse) S.A.,
Genève, Zurich
Credit Lyonnais (Suisse) SA,
Genève, Bâle, Lugano, Zurich
Daiwa Cosmo Bank (Schweiz) AG, Zurich
Daiwa Securities Bank (Schweiz),
Zurich, Genève, Lugano
Deka Bank (Schweiz) AG, Zurich
Deutsche Bank (Suisse) S.A., Genève, Lugano, Zurich
DG Bank (Schweiz) AG, Zurich
Discount Bank and Trust Company,
Genève, Lugano, Zurich
Dresdner Bank (Suisse) SA, Zurich, Genève, Lugano
Dresdner Bank-Kleinwort Benson (Suisse) SA,
Genève
EXPERTA-BIL,
Zurich, Bâle, Genève, Lausanne, Lugano, Zoug
FB Finansbank (Suisse) S.A., Genève
Fibi Bank (Schweiz) AG, Zurich
Finter Bank Zürich, Zurich, Chiasso, Genève, Lugano
First National Bank of Southern Africa Ltd. *, Zurich
FTI-Banque Fiduciary Trust, Genève
Fuji Bank (Suisse) S.A., Zurich
Goldman, Sachs & Co. Bank, Zurich
Guyerzeller Bank SA, Zurich, Genève
GZB-Bank (Suisse) SA, Zurich

Habib Bank AG Zürich, Zurich
Handelsfinanz-CCF Bank, Genève, Lugano, Zurich
Helaba (Suisse) Landesbank Hessen-Thüringen SA,
Zurich
IBZ Investment Bank, Zurich, Genève, Lugano
The Industrial Bank of Japan (Switzerland) Ltd.,
Zurich
ING Bank (Suisse), Zurich, Genève
Jyske Bank (Schweiz), Zurich
KDB Bank (Suisse) SA, Zurich
Kokusai Bank (Switzerland) Ltd., Zurich
Korea Exchange Bank (Schweiz) AG, Zurich
Kredietbank (Suisse) Lugano SA,
Lugano, Mendrisio, Muralto
Kredietbank (Suisse) S.A., Genève, Bâle
Lloyds Bank Plc*, Genève, Zurich
The Long-Term Credit Bank of Japan (Suisse) SA,
Zurich
Mees Pierson (Suisse) SA, Zoug, Genève, Zurich
Merrill Lynch Bank (Suisse) S.A.,
Genève, Lugano, Zurich
Merrill Lynch Capital Markets S.A., Zurich
MFC Merchant Bank SA, Genève
Mitsubishi Trust & Banking Corporation (Switzerland) Ltd.,
Zurich
Mitsui Trust Bank (Suisse) SA, Zurich
Morgan Guaranty Trust Company of New York*,
Zurich
J.P. Morgan (Suisse) SA, Genève, Zurich
New Japan Bank (Suisse) SA, Zurich
Norinchukin Bank (Schweiz) AG, Zurich
Privat Kredit Bank, Lugano, Zurich, Genève
Rabobank (Schweiz) AG, Zurich
Republic National Bank of New York (Suisse) S.A.,
Genève, Lugano, Zurich
Robeco Bank (Suisse) SA, Genève
Robert Fleming (Suisse) SA, Zurich, Genève
Rothschild Bank AG, Zurich
Royal Bank of Canada (Suisse), Genève
Sakura Bank (Suisse) SA, Zurich
Sanwa Banque (Suisse) SA, Zurich

J. Henry Schroder Banque SA, Zurich, Genève
Société Générale Bank & Trust*,
Zurich, Genève, Lugano
Sumitomo Bank (Schweiz) AG, Zurich
Sumitomo Trust and Banking (Switzerland) Limited,
Zurich
Tokai Bank (Switzerland) Ltd., Zurich
Toyo Trust & Banking (Schweiz) AG, Zurich
Trinkaus & Burkhardt (Suisse) SA, Zurich
UeberseeBank AG, Zurich, Genève
United Bank AG (Zürich), Zurich
United Mizrahi Bank (Switzerland) Ltd., Zurich
United Overseas Bank, Genève, Lugano, Zurich
F. van Lanschot Bankiers (Suisse) SA, Zurich, Genève
Wako Bank (Switzerland) Ltd., Zurich
M.M. Warburg Banque (Suisse) SA, Zurich
Westdeutsche Landesbank (Suisse) SA, Zurich
Yamaichi Bank (Switzerland),
Zurich, Genève, Lugano
Yasuda Trust and Banking (Switzerland) Ltd., Zurich

*Succursales de banques étrangères

Sociétés financières sous contrôle étranger

Atlantic Finance + Gestion SA, Zurich

Balboa Finance S.A., Genève

Bansabadell Finance SA, Genève

Berenberg Financière SA, Zurich

Citation SA, Zurich

Compagnie Financière Espirito Santo S.A.,
Lausanne

Creafin S.A., Zurich

Eurasco Zürich AG, Zurich

Golodetz Finance Company S.A., Fribourg

NBK Finance S.A., Genève

Salomon Brothers Finanz AG, Zurich

Samba Finance SA, Genève

Skandifinanz AG, Zurich

Société Financière Viking, Zurich

Ultrafin AG, Zurich, Lugano

Représentations de banques étrangères

Akbank T.A.S., Istanbul

Banco Central Hispanoamericano S.A., Madrid

The Bank of Tokyo-Mitsubishi, Limited, Tokyo

Canadian Imperial Bank of Commerce, Toronto

Chase Manhattan Overseas Banking Corporation,
New York

Inkcombank, Moscou

Svenska Handelsbanken, Stockholm

		1993	1994	1995	1996	1997 ⁸⁾	1998 ⁸⁾
1. Agrégats macroéconomiques	1.1. PIB réel ¹⁾	-0,9	+1,0	+0,1	-0,5	0,0	+0,5
	1.2. Inflation (prix à la consommation) ¹⁾	+3,3	+0,9	+1,8	+0,8	+0,8	+1,2
	1.3. Taux de chômage ⁷⁾	4,5	4,7	4,2	4,7	5,7	6,0
	1.4. Balance des opérations courantes en % du PIB ¹²⁾	+9,6	+8,5	+8,1	+8,7	+8,5	+8,0
	1.5. Endettement public en % du PIB ¹³⁾	5,1	3,2	1,7	2,4	2,8	2,5
2. Agrégats monétaires	2.1. Monnaie centrale						
	évolution ^{17) 10)}	+2,8	+0,6	+1,1	+5,0	+7,5	+2,0
	objectif ¹⁷⁾	+1,0 ⁹⁾	+1,0 ⁹⁾	+1,0 ⁹⁾	+1,0 ⁹⁾	+1,0 ⁹⁾	+1,0 ⁹⁾
	2.1.1. Billets en circulation ¹⁷⁾	+1,5	+1,9	+0,7	+2,2	+3,5	+1,5
	2.1.2. Avoir en comptes de virement ¹⁷⁾	+4,0	+1,0	-0,2	+14,1	+18,0	+3,5
	2.2. Masse monétaire M1 ^{17) 14)}	+9,3	+5,6	+6,8	+11,9	+8,5	+6,0

Remarques

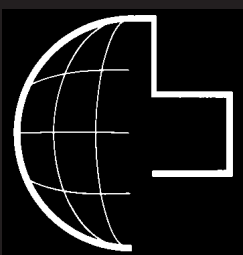
- 1) Variation en pour cent par rapport à l'année précédente
- 2) Taux de dépôts à trois mois sur le marché des euro-francs
- 3) Taux de dépôts d'épargne dans les banques cantonales
- 4) Taux d'obligations de caisse dans les banques cantonales
- 5) Rendement moyen d'obligations de la Confédération
- 6) Taux des nouvelles hypothèques en 1er rang dans les banques cantonales
- 7) Moyenne annuelle
- 8) Estimations
- 9) Accroissement de la masse monétaire à moyen terme: 1 %
- 10) Monnaie centrale désaisonnalisée (bull. mens. de la BNS, tab. B13, col. 5)
- 11) Par rapport à 15 importants partenaires commerciaux (moyenne arithmétique pondérée par les exportations)
- 12) + = Excédent de la balance des transactions courantes resp. de la balance des opérations courantes en % du PIB
- 13) - = Déficit du budget en % du PIB
- 14) M1 = Numéraire en circulation et dépôt à vue et comptes de transactions (= comptes d'épargne et de dépôts qui servent principalement au trafic des paiements ainsi que des comptes salaires à vue)

		1993	1994	1995	1996	1997	1998
3. Taux d'intérêt	3.1. Taux à court terme ²⁾⁷⁾	4,8	4,0	3,0	1,9	1,8	2,4
	3.2. Taux d'épargne ³⁾⁷⁾	4,4	3,5	3,0	2,5	2,5	2,5
	3.3. Taux d'obligations de caisse ⁴⁾⁷⁾	4,8	4,5	4,0	3,5	3,5	3,5
	3.4. Rendement d'obligations de la Confédération ⁵⁾⁷⁾	4,6	5,0	4,5	4,0	3,6	4,0
	3.5. Taux hypothécaires ⁶⁾⁷⁾	6,4	5,5	5,5	4,9	4,5	4,5
4. Cours de change	4.1. Valeur extérieure du franc en termes réels ^{1)7) 11)}	+3,5	+5,2	+6,0	-3,2	-8,6	+2,8
	4.2. Cours du dollar ⁷⁾	1.48	1.37	1.18	1.24	1.45	1.40
	4.3. Cours du mark ⁷⁾	89.34	84.30	82.50	82.20	86.50	87.00
	4.4. Cours du yen ⁷⁾	1.33	1.34	1.26	1.14	1.15	1.18
5. Salaires, commerce extérieur	5.1. Salaires nominaux ¹⁾	+2,9	+1,4	+1,3	+1,3	+0,5	+0,5
	5.2. Export de biens et de services en termes réels ¹⁾	+1,3	+3,4	+3,0	+2,4	+3,5	+4,5
	5.3. Import de biens et de services en termes réels ¹⁾	-1,0	+8,9	+6,6	+1,5	+2,3	+3,6

**Taux officiels d'escompte
(20.5.1997)**

Allemagne	2,5%
Autriche	2,5%
Belgique	2,5%
France	3,1%
Grande-Bretagne	6%
Italie	6,75%
Japon	0,5%
Pays-Bas	2% (taux des avances)
Suisse	1%
USA	5%

Sources: Bulletin mensuel de la Banque Nationale Suisse, BAK Recherches économiques Bâle SA ainsi que de l'Association des Banques Étrangères en Suisse



Association des Banques Étrangères en Suisse

Stockerstrasse 38, case postale, CH-8039 Zurich
téléphone 01/283 80 50, télécopieur 01/201 87 00